

www.e-rara.ch

Oeuvres de Boileau-Despréaux

**Boileau Despréaux, Nicolas
LeFebvre de Saint-Marc, Charles Hugues
Brossette
Pickaerdt, Pieter
Changuion.**

A Amsterdam, MDCCLXXII [1772]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6468

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-25461>

II. Satire.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien - von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material - from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes - des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

II. S A T I R E.

NOn, je ne ferai pas ce qu'on veut que je fasse,
En dussé-je souffrir ce dont on me menace:
Dussent tous mes parens me priver de leur bien:
On me veut marier, & je n'en ferai rien.
J'estime mon repos, plus que mon héritage;
Et pour mieux l'assurer, je fais le mariage.
C'est un lien fatal à notre liberté,
Le plus heureux Epoux est toujours maltraité,
L'hymen avec la joie a tant de symphatie,
Qu'on n'a que deux bons jours, l'entrée & la sortie;
Si l'on en trouve plus, c'est par un cas fortuit.
L'on a cent mauvais jours pour une bonne nuit.
La plus grande douceur qu'on trouve au mariage,
Ne vient que de l'espoir qu'on conçoit du veuvage.
Et rien ne doit jamais y faire consentir,
Que pour avoir un jour le plaisir d'en sortir.
Quoi s'attacher toujours à la même personne!
Ne la pouvoir quitter, si la mort ne l'ordonne:
Attendre son bonheur d'un funeste trépas?
Et voir incessamment ce que l'on n'aime pas!
Nourrir mille chagrins, mille remors dans l'ame,
Et mourir de dépit de voir vivre une femme!
J'aime trop mon repos pour vouloir m'exposer
A toutes les douleurs qu'un Hymen peut causer.
Un contract me déplaît, on fait mieux son affaire,
Sans l'avis d'un curé, ni le feing d'un Notaire.

Quand on a prononcé ce malheureux Oui,
 Le plaisir de l'amour est tout évanoui.
 On croit tout-aussi-tôt être la chose due,
 L'on s'empresse bien mieux pour une défendue,
 Et quand le nom d'amant se change en nom d'Epoux,
 L'amour perd aussi-tôt ce qu'elle a de plus doux.
 Veut-on se faire aimer & se faire caresse,
 Qu'on en demeure au nom d'amant & de maîtresse;
 Lorsque l'on fait l'amour on veut toujours se voir,
 Et l'on aime bien plus par choix que par devoir.
 Le légitime enfin ne fait point mon affaire,
 Et le nom de mari ne peut me satisfaire:
 J'estime cent fois mieux vivre sur le commun,
 Que m'aller enrôler sous un joug importun.
 Au moins l'on peut quitter alors que bon nous semble,
 Et l'on n'est pas contraint de demeurer ensemble,
 L'on n'a pas ces contrats qui peuvent engager,
 Et si l'on n'est pas bien, l'on peut au moins changer.
 A-t-on quelque défaut, on fait tout son possible,
 Lorsque l'on fait l'amour, pour le rendre invisible,
 Mais est-on marié, on ne se contraint plus,
 Et tous ces petits soins passent pour des abus.
 On devient negligé dès la première année.
 C'est une belle fleur qui s'est bientôt fanée.
 Tous ces ajustemens ne faisoient pas un pli,
 Et rendoient en un mot un galant accompli.
 Il ne lavoit ses mains qu'avecque de l'eau d'Ange.
 Sa perruque & ses gands n'étoient que fleur d'Orange,

Et celui qui n'étoit que Civette & qu'Iris,
 Sent maintenant le bouc, au lieu de l'ambre gris;
 Il semble avoir toujours mille procès en tête,
 Et ce galant esprit est devenu tout bête,
 Il est toujours chagrin & ne dit pas un mot,
 Depuis qu'il a pris femme il est devenu sot;
 Aussi quand on en prend on court risque de l'être,
 L'Epoux en ce cas-là n'est pas toujours le maître,
 Son pouvoir ne sçauroit éviter ce malheur,
 Si l'on ne m'en croit pas, qu'on voie le Vasseur.
 Je le puis bien citer, la chose est fort publique,
 On sçait qu'il est cocu, par arrêt authentique.
 Damis est comme lui. Colin l'est en secret.
 Si je les comptois tous, je n'aurois jamais fait;
 Il faudroit remonter jusques au premier homme,
 Sçavoir si le serpent ne le trompa qu'en pomme,
 Peut-être le fut-il, du moins s'il ne le fut,
 Il étoit très-facile, & fort peu s'en falut;
 Ce n'est pas toutefois que j'en vueille connoître,
 Car s'il ne le fut pas, il pourroit du moins l'être;
 Et moi qui ne veux pas me mettre en ce danger,
 Je fuis le mariage & n'y veux pas songer.

F I N.

